

Périgueux, le 19 octobre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19 : hausse du taux d'incidence en Dordogne : appel à la vigilance

La situation épidémiologique en Dordogne montre un accroissement continu du nombre de cas positifs ces derniers jours.

Après une période de baisse, puis de ralentissement, notre département voit son taux d'incidence grimper à 49, soit 11 points au-dessus de celui de la région Nouvelle-Aquitaine. Le virus n'a pas disparu, il circule toujours.

Si le taux d'incidence dépassait 50, le port du masque pourra redevenir obligatoire dans les écoles.

En Dordogne, le taux de vaccination complète est de 74,5 %. La population fragile des plus de 75 ans n'est vaccinée qu'à 86,2 % et le taux de vaccination des jeunes (12 – 17ans) est de 72,7 % . Notre marge de progression pour la couverture vaccinale est conséquente.

La vaccination reste toujours la meilleure protection face au virus, de nombreux centres de vaccination sont disponibles dans le département : prenez rendez-vous sur [Sante.fr](https://sante.fr) ou rapprochez-vous de votre médecin, pharmacien ou infirmier.

L'application stricte des gestes barrières reste également un moyen nécessaire pour éviter tout rebond épidémique :

- L'aération des pièces.
- Le port du masque dans les lieux clos.
- Le maintien de la distanciation sociale.
- Le lavage des mains.
- L'utilisation du gel hydroalcoolique.

Le préfet de la Dordogne appelle à la responsabilité individuelle et collective, c'est tous ensemble que nous combattons ce virus.